



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitivana - Tanindrazana - Fandrosoana

MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR

auprès des Nations Unies
(Permanent Mission of Madagascar to the United Nations)
820 Second Avenue, Suite 800
New York, N.Y. 10017 – USA

Tel: (212) 986-9491 / (212) 986-9492 • Fax: (212) 986-6271 • E-mail: repermad.ny@gmail.com

73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Première Commission

DEBAT THEMATIQUE

SUR LES ARMES CONVENTIONNELLES

INTERVENTION DE
MME LALAINA RAHARIMBOAHANGY

Conseiller

Vérifier au prononcé

New York, 29 octobre 2018

Monsieur le Président,

Madagascar s'associe aux déclarations faites par le Mouvement des Non-alignés et par le Groupe africain. Toutefois, je souhaite intervenir en vue de quelques remarques au titre national.

D'aucuns savent que le développement ne peut être effectif et pérenne sans la sécurité humaine. Les expériences malgaches dans la lutte contre les trafics illicites d'armes et de munitions et notamment leur utilisation non réglementée et maîtrisée ont soulevé la nécessité impérieuse de plans stratégique et opérationnel de prévention et d'éradication de ces pratiques.

Tout au long de ce processus, Madagascar, ayant ratifié le Traité sur le Commerce des Armes en 2016, accueille avec satisfaction l'accompagnement sans relâche des Nations Unies dont le Département des Affaires de désarmement, en collaboration avec le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique ainsi que de la Société civile. Cela a permis à notre pays de bénéficier d'assistance technique et financière louable en faveur de la lutte contre une insécurité héritée depuis longtemps d'une situation politique et économique précaire mais aujourd'hui stabilisée.

Cette stabilité acquise ne demande en revanche qu'être consolidée. Et nous ne saurions non plus omettre de remercier nos partenaires bilatéraux tels que le Japon, à titre d'exemple, qui ont largement appuyé Madagascar dans ce sens.

Il me plaît de mentionner à ce titre trois projets qui ont été mis en œuvre dont :

- un atelier sur l'appropriation des enjeux du Traité sur le Commerce des Armes par le biais du Fonds d'Affectation Volontaire ;
- le projet de marquage et de traçage des armes ;
- le projet d'appui au Réforme du Secteur de Sécurité.

Et pas plus longtemps que la semaine dernière, 846 armes, objets de saisie, ont été détruites dans le cadre des activités marquantes du Mois de l'Amnistie des armes en Afrique.

Convaincu du rôle déterminant du multilatéralisme dans la lutte contre la prolifération d'armes, Madagascar se réjouit de la tenue de la Troisième Conférence sur les armes légères et de petits calibres en juin 2018 et du document final qui en fut adopté lequel a tenu compte, entre autres, d'une question importante pour bon nombre de pays que celle des munitions.

Dans un autre registre, Madagascar souhaite exprimer ses préoccupations concernant les armes explosives en zones peuplées ainsi que leurs impacts humains et particulièrement sur les civils. Nous réitérons la Déclaration de Maputo de 2017 faite en ce sens par 19 pays africains et appuyons, dans la même optique, les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies quant au développement des coopérations bilatérales et régionales axées sur cette question.

En outre, Etat Partie à la Convention sur les armes à sous-munitions, Madagascar prône le principe qui condamne l'incitation aux activités dénoncées par cette Convention et par prolongement, appelle à la réduction des investissements qui pourraient favoriser les fabrications d'armes controversées.

Pour ce qui concerne le partenariat, Madagascar encourage une collaboration et une assistance subrégionales, régionales ou internationales en synergie avec les priorités nationales. Nous insistons sur la cohérence des appuis qui, à juste titre, devraient être conçus sur la base d'une approche holistique et systémique afin de mieux appréhender les causes potentielles des trafics illicites d'armes. Cela réduira aussi d'une façon considérable le déplacement des foyers d'activités liées aux trafics illégaux.

Enfin, de par le contexte évolutif de la sécurité mondiale, ponctué par les progrès technologiques et marqué davantage par les mouvements humains, Madagascar exhorte chaque partie prenante à une mobilisation accrue et adaptée à la mise en œuvre des instruments multilatéraux.

Je vous remercie de votre attention.